

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

### ***Ecole de la Vignettaz : réalisation de pavillons mis à l'enquête***

**Fribourg, le 28.09.2012 – Afin de répondre provisoirement aux besoins engendrés par la mise en place de la deuxième année d'école enfantine, le Service d'urbanisme et architecture de la Ville de Fribourg a développé un projet de classes modulaires pour le site de la Vignettaz. Une fois l'agrandissement définitif de l'école de la Vignettaz réalisé, ces classes pourront être déplacées sur le site du CO du Belluard afin de répondre à ses propres besoins.**

Le dossier a été déposé à l'enquête vendredi 28 septembre. La demande de crédit d'ouvrage au Conseil général est prévue pour le début de l'année 2013. Les pavillons seront livrés à la fin juillet pour permettre l'ouverture des classes à la rentrée scolaire 2013. Le coût global des pavillons correspondant au projet mis à l'enquête, est estimé à Fr. 2'100'000.- TTC à +/- 15%.

Le Conseil communal a confié le développement du projet et la direction des travaux au bureau d'architecte ITIS ARCHITECTES Sàrl à Fribourg. La fabrication des pavillons modulaires fera l'objet d'une procédure ouverte. Les autres marchés seront soumis à une procédure d'appels d'offres sur invitation.

### **Présentation du projet**

Les pavillons sont constitués de 5 modules préfabriqués, qui s'implantent à l'ouest du complexe scolaire de la Vignettaz en direction de l'Avenue du Midi. Cette disposition a été retenue, car elle ne péjore pas l'implantation de la future école. Deux modules sont superposés sur les deux autres dans le but de diminuer l'emprise sur la cour et de permettre l'accès aux véhicules des pompiers.

Les classes sont orientées vers le préau de l'école côté est et sont accessibles par l'entrée du site, via une petite cour nouvellement formée. Une coursive distribue les deux classes du dessus. Le 5<sup>ème</sup> module est implanté sur la plateforme supérieure, à l'angle du complexe scolaire et relié aux 4 autres pavillons par la coursive. Cette classe s'oriente sur le petit jardin situé à l'entrée du site, défini par de grands arbres et sécurisé par une barrière végétale.

Les vestiaires et les sanitaires sont intégrés dans les salles de classe, dont les espaces offrent les dimensions exigées pour les classes enfantines. Les modules préfabriqués sont composés d'éléments en bois, qui pourront être rapidement assemblés sur le chantier et facilement démontables.

Une fois le projet de l'extension définitive de l'école de la Vignettaz réalisé, les pavillons préfabriqués pourront être déplacés sur le site du CO du Belluard. Celui-ci accueillera en effet d'ici quelques années les classes de la Villa Caecilia et aura donc besoin de nouveaux locaux. Les pavillons seront démontés et reconstruits sur le toit plat de l'école. Seules quelques interventions mineures pour adapter le nouvel ensemble devront être effectuées, l'accès à ce niveau étant déjà assuré par l'intermédiaire des cages d'escalier existantes.

Pour la Ville de Fribourg,

**Wieke Chanez**  
Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

**M. Jean Bourgknecht**, Président de la Commission de bâtisse, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00,  
[jean.bourgknecht@ville-fr.ch](mailto:jean.bourgknecht@ville-fr.ch).

**M. David Python**, Architecte HES au Service d'urbanisme et d'architecture, au 026 351 75 15,  
[david.python@ville-fr.ch](mailto:david.python@ville-fr.ch),